



Départ de Yann

L'Hermitage le 12/11/2025

Chers collègues,

Nous vous confirmons que Yann GUEGAN a officiellement fait valoir ses droits à la retraite.

Son préavis s'achèvera le 3 janvier 2026.

Compte tenu de ses droits à congés notamment, Yann cessera son activité ce jeudi 13 novembre.

Les portes de l'entreprise lui resteront bien entendu ouvertes jusqu'au moment de son départ effectif et même au-delà s'il le souhaite.

C'est une page importante de l'histoire de l'entreprise qui se tourne.

Nous lui souhaitons de profiter d'une retraite bien méritée et le remercions d'ores et déjà pour tout ce qu'il a apporté durant son beau parcours dans l'entreprise. Nous aurons l'occasion de célébrer avec lui cette étape importante lors d'un moment convivial dont la date n'a pas encore été arrêtée.

Bien à vous

Julien HOMO